

C.T.P.D. du 18 novembre 2010

Avant l'examen de l'ordre du jour, des déclarations liminaires ont été prononcées, notamment sur la notation, la création des SIP refusées par les OS et les conditions de travail dégradées en raison des travaux résultants de la mise en place des SIP.

L'accueil est privilégié par rapport aux contrôles sur pièces...

Les conditions de travail sont encore plus difficiles en raison des suppressions d'emplois. La recherche absurde des 12m2 par agent est ainsi respectée.....

Malgré les mises en garde incessantes de FO à la DDFIP 06, force est de constater que la mise en place des SIP au 1^{er} décembre 2010 est une erreur, même si elle vient de l'administration centrale.

Pas d'informatique, pas de téléphone,.....contribuables maltraités.

Aurante alors que les agents étaient encore sur la place, l'informatique a été coupée, dès ce lundi 15 ! ! ! ! !

Fo, tout en soulignant le travail des équipes logistiques de la DDFIP 06, s'élève contre les conditions de travail des personnels.

La Direction nous répond qu'elle n'a pas la maîtrise sur tout, sur toutes les entreprises ! ! !

Les dates sont imposées par Paris

FO rétorque qu'à force de prendre le mieux disant, on va à la catastrophe ,comme par exemple, pour le Centre Prélèvement Service. Celui-ci avait pour opérateur ORANGE. Un nouvel appel d'offre, est fait. Un concurrent est retenu mais il n'est pas encore en capacité de fournir les prestations demandées. Depuis impossible de répondre aux demandes des usagers.

.....C'est ainsi pour tout ...

1 / Approbation du PV des CTPD du 27 septembre et 18 octobre 2010

Pas d'approbation...Attente des documents.....Report au 14 décembre 2010

2/ Examen des protocoles d'accueil et RAR rédigés dans le cadre de la création des SIP de Nice

-Le protocole d'accueil est calqué sur le modèle fourni par la Centrale

Un groupe de travail a été mis en place localement. Un ergonome a été consulté.

A Cadeï il y a plus d'affluence que dans les autres centres. Les effectifs de l'accueil seront plus importants que ceux prévus par le protocole général car il n'y aura pas de pôle téléphonique unique. Chaque SIP aura son propre réseau téléphonique.

Le standard général de Cadeï continuera à fonctionner.

22 agents sont affectés à l'accueil. Le bilan du protocole sera fait avant le 31/12/2011, un premier au 31/03/2011.

FO demande des précisions sur les horaires de réception en particulier sur la fermeture du site à la pause méridienne. Pas de réponse.....

Quid du repos des agents de l'accueil les jours de forte affluence ?

Comment gérer la file d'attente à la fermeture méridienne ?

FO demande que soit insérée dans le protocole une phrase : « pour des raisons de sécurité les horaires de fermeture pourront être aménagés en période de forte affluence.. »

Cette phrase ne serait pas nécessaire si nous n'avions pas de telles suppression d'emplois !

FO défenseur d'un service public de qualité condamne la règle imbécile de la suppression d'un fonctionnaire sur 2.

A noter les SIP de Cadéi et le SIP de Nice Paillon à Thiers devront avoir les mêmes horaires d'ouverture au public

- Le protocole RAR

Plusieurs réunions ont eu lieu en 2010 . Un audit a été effectué par 2 IP.

Après une mise à jour des chiffres à la fin de l'été, les restes à recouvrer des 3 trésoreries ont été répartis dans les 6 SIP , équitablement, selon l'administration.

Les 6 SIP se divisent en *SIP SUPPORTS (ayant la responsabilité pécuniaire) et *SIP DELEGATAIRES

Les portefeuilles RAR des trésoreries ont été répartis par ordre alphabétique avec le nombre d'agent ETP.4 SIP ont des dossiers avec les lettres qui se suivent, les 2 autres ont une répartition discontinuée.

Un suivi mensuel pour le protocole se fera jusqu'au 31/12/11.

La DDFIP est liée avec les 6 comptables.

FO a interrogé l'administration sur le non-respect du protocole du PRS qui stipulait la prise en charge de comptes à compter de la date de création. Certains « vieux » comptes sont arrivés au PRS. Mr Renard a précisé que les créances supérieures à 10 000 € étaient éligibles au PRS. A l'heure actuelle, les 11 emplois prévus pour 2 000 comptes sont de 9 pour 1050 comptes.

3 / Bilan de la notation 2010 de la filière fiscale

Après l'étonnement des OS de ce point du jour en CTP alors que, pour les agents de la Gestion Publique, le bilan se fait en CAP, M. Dessimoulie indique qu'il y aura une harmonisation l'an prochain.

FO rappelle son attachement à la notation chiffrée et n'accepte pas la notation entretien qui sera mise en place en 2011.... **FO demande le maintien de la notation chiffrée à la DGFIP.** Par ailleurs, il est relevé que les agents à temps partiel sont en pourcentage plus mal notés que ceux à temps plein ! ! ! ! !

Les agents de la filière fiscale sont-ils notés par rapport au pourcentage du temps de travail ?
Faut-il travailler à 110 % ?

L'administration fera un rappel à l'ordre à la prochaine campagne de notation.

4 / La mise en place des Groupes d'Expression Métier (GEM)

Après le DOS..... les Groupes d'Expression Métier (GEM)

Ainsi, tous les agents sont invités à participer à des thématiques pour discuter des améliorations possibles, « *permettre à chacun de s'exprimer sur son travail au quotidien et faire émerger des propositions d'amélioration des services, des outils, des méthodes de travail, de mutualiser les bonnes pratiques ou encore d'identifier des pistes de synergies* »....

Le mieux ne serait-il pas d'écouter les organisations syndicales lorsqu'elles parlent des difficultés des agents dans leur travail à cause des suppressions d'emplois et d'une réorganisation des structures incohérentes de la recherche absolue de mettre 12m2 maximum d'espace de travail par agent ?

33 agents sur **2400** dans les Alpes Maritimes ont répondu favorablement au mél envoyé par la Direction.....Belle Participation.....

Au moins cette fois, ce n'est pas comme pour le DOS où certains personnels avaient fortement été encouragés à la participation. L'administration nous a d'ailleurs rassuré sur cette question.

Si les agents ont toujours plus de boulot, de contraintes pour rendre un service public convenable aux usagers, pourquoi instaurer des groupes d'expressions ? si ce n'est pour court-circuiter les organisations syndicalesDialogue social, où es-tu ?

En période de réduction de la dette publique, combien va coûter les GEM ? Le DOS dont la mise en place a coûté très cher a-t-il amélioré la situation de travail du personnel ?

Attention : les organisations syndicales discutent avec la Direction dans un cadre bien précis, il ne serait pas normal que des décisions soient prises dans des groupes de discussion non représentatifs.

A plusieurs reprises nous avons entendu le terme **réingénierie des processus ou réingénierie des process** il s'agit simplement d'une mise à plat d'un dispositif ...

Et ce pour souvent supprimer des tâches inutiles et/ou des emplois...

Pour ceux que la **réingénierie des processus** intéresse un lien vers Google :

<http://www.google.fr/search?hl=fr&gl=fr&nfpr=1&&sa=X&ei=3BnmTInGNp2ShAeu0ZSDA&ved=0CFwOBSgA&q=r%C3%A9ing%C3%A9nierie+des+processus&spell=1>

Le correspondant départemental Groupes d'Expression Métier est Mr Michel MARTINEZ

5/Point sur l'accompagnement du changement

Quid ? Le changement nécessite-t-il un accompagnement ?

Aucun document n'avait été fourni par la Direction locale ...

Mme Dany Fantino nous a rassurés. Ce n'est que l'évocation du dispositif COPERNIC .

Il s'agit de faire le point sur ce qu'il se passe dans la sphère informatique, une simple information.

Analyser toutes les applications informatiques...

Un lien :

http://alizer.finances.gouv.fr/cp/rapport_dgcp/rapport04/pdf/dynamisme/modernisation.pdf

6 / Questions diverses.

* **M. G. Demey** nous propose de voter sur le transfert du SYMAEC : **syndicat mixte des massifs Audibergue-Estéron-Cheiron** de Grasse vers Vence, demande formulée par cet organisme en 2008.

Ce syndicat mixte est chargé de la gestion des ordures ménagères, pour en savoir plus :

http://www.google.fr/search?hl=&q=SYMAEC%2C+le+syndicat+mixte+des+massifs+Audibergue-Est%C3%A9ron-Cheiron&sourceid=navclient-ff&rlz=1B3GGGL_frFR297FR298&ie=UTF-8

Sans document préparatoire, la parité syndicale refuse de prendre part au vote

* **Mme R Cau** intervient sur le Guide des Procédures et l'organigramme fonctionnel, deux dispositifs qui existent déjà dans la Gestion Publique, et que la DGFIP entend étendre à l'ensemble du réseau. Ces deux éléments font partie de la Maîtrise des Risques.

Définition officielle : « **La maîtrise des risques étant l'un des leviers permettant d'assurer le bon fonctionnement des services et la bonne réalisation des missions, le responsable de chacun des trois pôles de DDFiP/DRFiP est responsable de l'organisation des tâches d'identification et de couverture des risques encourus par les métiers relevant de sa compétence** »

Pour cela, un levier documentaire et un levier organigramme fonctionnel

Ces deux leviers sont déjà connus dans la Gestion Publique...

Le Guide de procédure cartographie de la DGFIP réalisée. 1100 procédures ont été relevées

111 process à risques élevés sont à rédiger avant la fin 2011.

Dans les AM 3 ont été retenus : suivi des réclamations

suivi des domiciliations

suivi de la Taxe sur les Locaux Vacants

FO indique que pour le Guide des Procédures comptables, l'agent ne trouve pas toujours une réponse pour appliquer la loi. Par exemple pour les **CHARGES**, section **PENSIONS**, nombres de liens vers des pages de documentations sont obsolètes voire le lien n'existe pas..... ouplus

3 comités de rédaction ont été créés dans le département, les membres sont ou ont été en formation à Paris.

L'organigramme fonctionnel, une deuxième vague est prévue dès 2010 ?

Des maquettes types ont été fournies. Cet organigramme doit décrire ce que fait chacun dans chaque service.

***Transfert de Nice Paillon à Thiers**

Il a été demandé que le public soit bien informé de ce déménagement. L'administration a prévu des affichettes et des affiches ainsi que des articles dans la presse locale Nice Martin, Avenir Côte d'Azur.

Une pétition des agents de Nice Paillon a été remise à la Direction, elle mentionne notamment une nouvelle suppression d'emploi et une mauvaise gestion du transfert vers Thiers.

***FO** s'inquiète une nouvelle fois sur les problèmes de chauffage, de climatisation, d'inondation à la DDFIP et d'infiltration d'eau dans le restaurant administratif lorsqu'il pleut.

M. Dessimoulie ne peut qu'espérer que ces problèmes soient les derniers.

*** Incidents dans les postes avec les usagers**

La sécurité des agents est de plus en plus menacée. Le public est irascible ; les fonctionnaires sont malmenés dans la presse. Les médias et les contribuables exaspérés s'en prennent aux agents d'accueil...A Thiers et récemment à Menton de graves incidents sont survenus.

La Direction rappellera aux chefs de postes ou chefs de service qu'il ne faut pas hésiter à appeler la police, déposer une plainte. Pour Cadeï, après la visite du Commissaire Barbier, il semble que la sécurité avec la vidéosurveillance soit renforcée, avec aussi un accès plus sécurisé par les ascenseurs.

***Des badges d'accès au parking** sont prévus pour les agents migrants à Cadeï. La Trésorerie de Nice Arènes Verdi sera fermée le 30/11/2010.

Représentants FO

P.CINQ P. DUMAS V. ROMAND J.VERPLAETSE